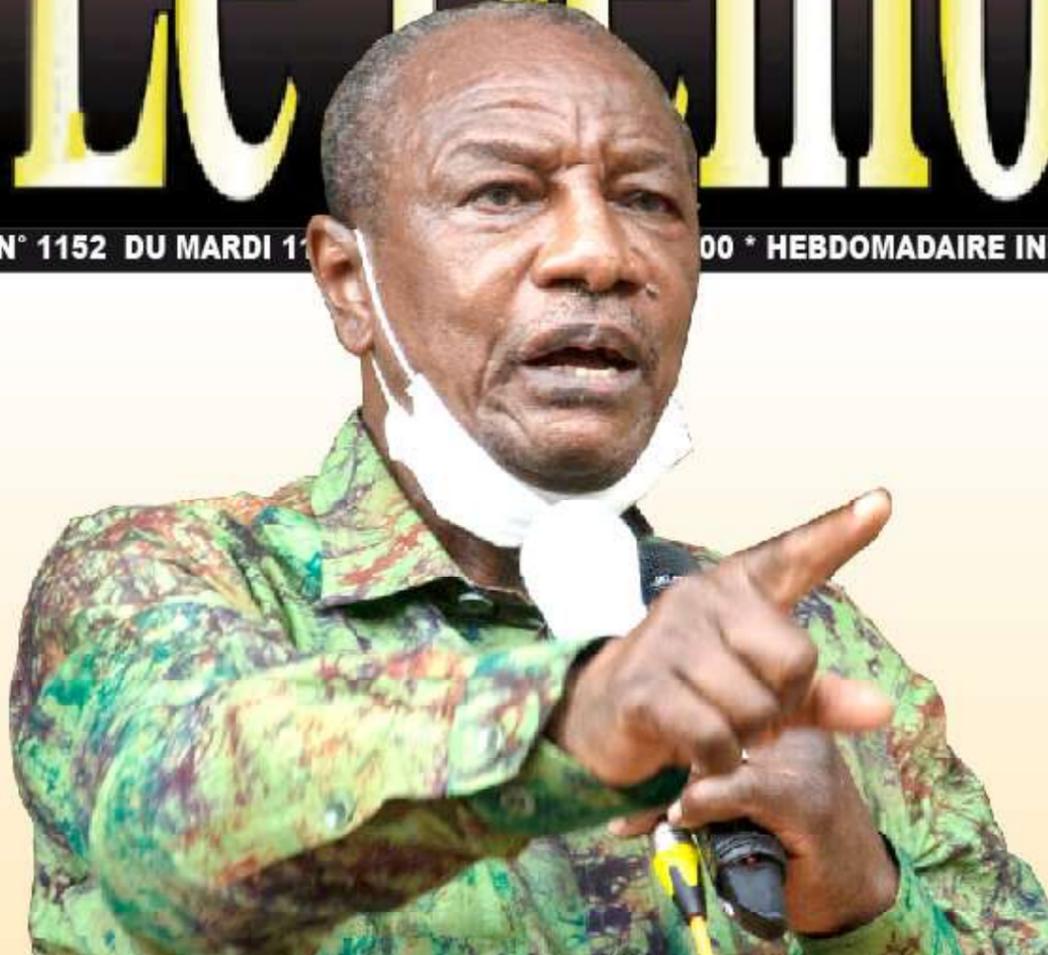


Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

Le Démocrate

N° 1152 DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2023 • HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

P.3



DECES DE L'EX-PREMIERE DAME «Je vous prie de ne mêler en aucun cas les autorités de Guinée aux funérailles de mon épouse»

Décès de l'ex-première dame
**Aboubacar Sylla salue la mémoire
d'une femme humble et généreuse**

P.2

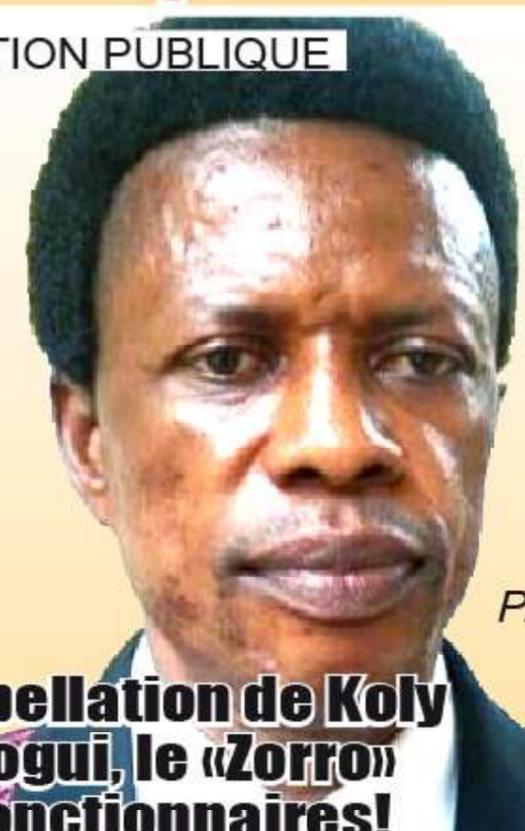
PROCES 28 SEPT
**Tortures, bus de «civils» s'attaquant
aux manifestants, ces détails
glaçants d'une journée d'horreur...**

P.4

Hadj 2023 P.11

**Le gouvernement guinéen fixe le
tarif à 57 millions de francs,
seulement trois millions de baisse**

FONCTION PUBLIQUE



**Interpellation de Koly
Goepogui, le «Zorro»
des fonctionnaires!**

P.4

DÉCÈS DE L'EX-PREMIÈRE DAME

Aboubacar Sylla salue la mémoire d'une femme humble et généreuse



Le président de L'Union des Forces de Changement (UFC), Aboubacar Sylla, s'est joint au concert de condoléances adressées à la famille de l'ex Première dame de Guinée, feu Hadja Djéné Kaba Condé, suite à son décès. Lire ci-dessous:

Le président Aboubacar SYLLA a appris avec une vive émotion, le rappel à Dieu de Mme Condé Hadja Djéné Kaba, ex-première dame de la République ce

samedi, 08 avril 2023 à Paris (France).

Le Président salue la mémoire d'une femme humble et généreuse qui aura œuvré en faveur du bien-être des plus démunis, du développement et de la paix sociale.

En cette douloureuse occasion, le président Aboubacar SYLLA présente ses condoléances émues au président Alpha Condé, à sa famille, à la Fondation PROSMI et au peuple de Guinée.

Que la terre bénie de Guinée qu'elle a aimée et servie avec dévouement et générosité lui soit légère et que Dieu l'accueille dans son Paradis éternel !

Conakry, 09 avril 2023
Aboubacar SYLLA

NECROLOGIE

Hadja Djéné Kaba, l'ex Première dame de la République, est décédée

L'ex Première dame de la République, Mme Condé Hadja Djéné Kaba, est décédée ce samedi 8 avril 2023 à l'hôpital américain de Paris des suites de maladie, a indiqué une source à l'indépendant. L'information est confirmée par une publication de sa fondation pour la Promotion de la santé maternelle et infantile (PROSMI).



Si l'ex président Alpha Condé et son ex directeur de protocole, Mamady Seinkoun Kaba (tous les deux contactés par l'indépendant.org), n'ont pas confirmé l'information, la fondation PROSMI a affiché le message suivant sur sa page Facebook :

« Paris, le samedi 8 Avril 2023. C'est avec une immense tristesse que nous avons la lourde tâche ce soir d'annoncer le rappel auprès de Notre Seigneur de notre chère mère, notre fille, notre sœur, notre cousine, notre tante, notre ancienne Première Dame, Hadja

Djéné Kaba. Que la terre lui soit légère et qu'Allah swt l'accueille dans Son Paradis Éternel »

Elégante, avenante et très classe dans ses tenues et ses interventions, Hadja Djéné Kaba a accompagné son époux de président de 2010 à 2021, avant que n'intervienne le coup d'Etat du 5 septembre 2021 qui l'a éjectée du pouvoir.

La défunte est née Djéné Kaba dans la ville de Kankan en Haute Guinée, Djéné Condé est mère de 3 enfants (2 filles et 1 garçon) issus de son premier mariage.

Diplômée de l'Université Paris VII (option sociologie), elle décrochera plus tard une maîtrise en Information et Communication.

C'est dans la villa qu'elle occupait à la Cité ministérielle à Camayenne que l'ex chef de l'Etat a logé pendant plusieurs mois, avant de voyager aux Emirats arabes unis, puis en Turquie où il se trouve actuellement.

Paix à l'âme de la défunte.

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre
Impression : SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

FONCTION PUBLIQUE

Le «Zorro» des fonctionnaires, Koly Goepogui libéré mais...



Jean Pierre Koly Goepogui, l'homme qui a révélé publiquement des dossiers autour du ministère de la Fonction publique, a été libéré après plusieurs heures de garde à vue à la gendarmerie du marché Niger.

Selon nos sources, il doit se présenter le lundi 10 avril 2023 pour son audition.

Goepogui, souffrant, a été

interpellé vendredi suite à une plainte du ministre de la Fonction publique, Julien Yombouo qui l'accuserait de «diffamation», selon nos sources.

A plusieurs reprises, il était apparu sur les réseaux sociaux, brandissant des dossiers et accusant des fonctionnaires du ministère de «corruption».

Alpha Amadou Diallo

DECES DE L'EX PREMIERE DAME –

«Je vous prie de ne mêler en aucun cas les autorités de Guinée aux funérailles de mon épouse» (Alpha Condé)

Humilié par la junte militaire lors du putsch qui l'a renversé le 5 septembre 2021, et ne voulant sans doute par de récupération politique du décès de l'ex première dame de Guinée, Hadja Djènè Kaba, le président renversé Alpha Condé a adressé un message ferme à l'ambassadeur de Guinée en France, s'opposant à toute démarche des autorités guinéennes actuelles dans le cadre des funérailles de sa femme.



« Bonjour Excellence. Je vous prie de ne mêler en aucun cas les autorités de GUINEE AUX FUNERAILLES DE MON EPOUSE. JE VOUS PRIE DE NE PAS VOUS EN MELER. (Ndlr : écrit en lettres capitales). En aucun cas je ne permets ni à vous ni à quiconque de se mêler du décès de ma femme », a dit sèchement l'ex chef de l'Etat à l'ambassadeur de Guinée, dans un message authentifié par lindependant.org.

Hier, le décès de feu Hadja Djènè à l'hôpital américain de Paris, a provoqué une onde de choc tant en Guinée à l'extérieur du pays.

Des amis, des proches d'Alpha Condé, de la famille ou des Guinéens

anonymes, ou encore l'ex opposant à son régime, Cellou Dalein Diallo, se sont tous relayés tant sur les réseaux que par des messages pour adresser des condoléances directement à l'ex président, résident actuellement en Turquie.

« C'est avec tristesse que j'ai appris le décès, ce samedi 8 avril, de Hadja Djènè Kaba Condé, ancienne Première Dame de la République. Je présente mes condoléances à son époux, l'ancien Président Alpha Condé, à sa famille et à tout le peuple de guinée », a écrit Diallo dans son message de condoléances.

Dans un communiqué de condoléances intervenu tard dans la soirée (Ndlr : l'édition du journal télévisé de la RTG n'y a pas fait cas à 21 heures), après la vague de compassion, le colonel Mamadi Doumbouya a adressé un message de condoléances au « peuple

de guinée » et aux familles « Kaba et Condé » sans mentionner une seule fois le nom de l'ex président (voir ci-dessous).

Feu Hadja Djènè, qui luttait pour la santé de la femme et de la jeune fille, via sa fondation PROSMI, était appréciée pour sa grande classe et son élégance aux côtés de son époux qui a accompagné de 2010 à 2021. Elle suivait des soins à l'extérieur du pays le jour du coup d'Etat qui l'a éjectée du pouvoir.

Ces tensions jettent un froid supplémentaire et une lumière crue sur les relations exécrales entre Alpha Condé et son tombeur, le colonel Doumbouya.

Les prochaines heures nous édifieront sur la tournure des événements autour des funérailles de l'ex Première dame de la République.

Alpha Amadou Diallo

ENERGIE

La desserte régulière en courant électrique, un casse-tête pour le gouvernement Gomou

Les récents heurts dans la ville de Kankan jettent une lumière froide sur la gestion du secteur de l'électricité après le coup d'état militaire perpétré le 5 septembre 2021. Le gouvernement cherche actuellement des solutions, comme pris de court par la réalité.

Selon nos sources, le bateau turc qui assurait la desserte électrique dans la zone de Conakry est arrivé en fin de contrat, ce qui replonge une bonne partie de la capitale dans des délestages récurrents.

La situation est d'autant plus difficile que durant la période 2015-2021, la fourniture régulière en électricité à Conakry et dans plusieurs villes du pays avait changé les habitudes des citoyens qui se sont dotés en matériel électroménager et recommencé à conserver de la nourriture, dans des conditions qui leur donnaient plus de temps libre pour se rendre au travail et revenir chez eux, sans trop se soucier du phénomène des embouteillages, notamment à Conakry.

En effet, sous l'ex

président Alpha Condé, deux grands barrages hydroélectriques (d'une capacité cumulée de plus de 690 MW), plusieurs centrales thermiques et des milliers de kilomètres de lignes de distribution ont été soit aménagés, soit réhabilités.

La situation actuelle inquiète un peu les populations, confrontées aux problèmes quotidiens, surtout en cette période de jeûne chrétien et de ramadan musulman.

Dans son compte rendu du conseil des ministres du jeudi 6 avril 2023, le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a affirmé que les autorités de la Transition sont préoccupées par les délestages ces derniers temps, tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays.

Gaoual souligne qu'en ce qui concerne l'électrification des villes de l'intérieur du pays, le premier ministre Bernard Goumou a instruit le ministre en charge de l'Energie, Aly Seydouba Soumah, de tout mettre en œuvre, avec l'EDG (Électricité de Guinée), pour trouver « des solutions idoines au bénéfice des populations en attendant la finalisation des projets d'électrification et d'interconnexion dans notre pays ».

Selon lui, des instructions ont été parallèlement données pour intensifier la communication auprès des populations sur les coupures d'électricité occasionnées par les travaux ou tout autre facteur.

Une manière de calmer le jeu, mais il reste tout de



même que la situation de la desserte électrique, notamment dans les villes de l'intérieur du pays, ne saurait être résolue sur la base de promesses, étant donné le temps de maturation des projets en cours, initiés depuis l'ex régime renversé.

Récemment, plusieurs personnes notamment le coordinateur des jeunes pour l'électrification de la Haute Guinée, ont été interpellées et jugées à

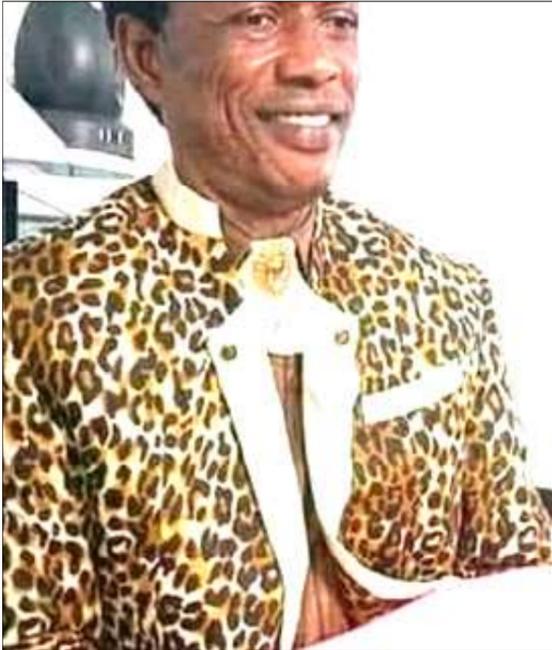
Kankan pour avoir organisé une manifestation contre les délestages durant laquelle un portrait du colonel Mamadi Doumbouya a été brûlé.

De même, en Moyenne Guinée, précisément à Labé, des mémorandums ont été également déposés auprès de la mairie et le gouvernorat afin de trouver des solutions, face à cette situation.

Amadou Tidiane Diallo

FONCTION PUBLIQUE

Interpellation de Koly Goepogui, le «Zorro» des fonctionnaires!



Le «Zorro» des fonctionnaires, Jean Pierre Koly Goepogui a été interpellé ce vendredi 7 avril 2023 suite à une requête du procureur près du Tribunal de Première Instance de Kaloum et détenu à la gendarmerie du marché Niger (à Kaloum), après une plainte pour «diffamation» déposée par le ministre de la fonction publique Julien Yombouno, selon les premières informations recueillies par l'indépendant.org.

Ces derniers jours, Goepogui avait dénoncé publiquement des cas de «fraude et de corruption» au sein de la Fonction publique guinéenne.

Ses révélations auraient même été examinées par l'Office de Répression des Délits Economiques et Financiers (ORDEF), selon certaines sources.

Joint au téléphone par l'indépendant.org, son avocat Me Zeze Kalivogui affirme avoir

échangé avec le procureur de Kaloum dans cette affaire : « Je vais aller à la gendarmerie pour qu'on puisse l'interroger maintenant-là » a-t-il déclaré.

D'après l'avocat, Goepogui n'est pas en bonne santé depuis quelques jours alors que le procureur exigerait à ce que son client soit entendu «dès aujourd'hui (Ndlr : vendredi 7 avril 2023)».

« Koly me dit qu'il ne peut pas tenir (...) On va voir pour qu'il aille à l'hôpital comme le procureur l'a demandé », a indiqué l'avocat qui admet ne pas connaître le dossier en profondeur.

« C'est une réquisition aux fins de comparution. Pour le moment on ne sait pas si à l'issue de son audition, ils vont me garder ou pas. Mais pour l'instant il est interpellé pour être entendu. Il est à la gendarmerie du marché Niger (à Kaloum) » a-t-il précisé Me Kalivogui.

Amadou Tidiane Diallo

PROCES 28 SEPT

Tortures, bus de «civils» s'attaquant aux manifestants, ces détails glaçants d'une journée d'horreur...

Les témoignages des victimes, Alpha Oumar Baldé, arrêté le 28 septembre 2009 puis séquestré et torturé au camp Alpha Yaya Diallo, et d'Ousmane Diallo, tous les deux témoins oculaires des exactions commises au stade par des militaires, des gendarmes, des policiers et des groupes de civils contre des manifestants, jette une lumière terrible sur certains détails des violences commises le jour du massacre.



Baldé a expliqué comment il a été violemment molesté à coups de crosse et de bâton après son arrestation au grand stade de Dixinn, embarqué dans un camion pour être conduit manu militari au camp Alpha Yaya Diallo, « dans les locaux des services anti-drogue » du colonel Moussa Tiegboro Camara.

Avec force et détails, il a affirmé que l'un des militaires qui l'ont conduit au camp a déclaré à leur arrivée « Monsieur le président voici les ennemis du pouvoir ! ». Il a aussi relaté comment il a voulu lever la tête pour chercher à constater la présence effective du capitaine Dadis, quand il a reçu un violent coup de crosse à l'œil, ce qui lui aurait brouillé la vue.

« Nous avons fait 4 jours en cellule dans les bureaux de Tiegboro. Alors que nous étions détenus, les gendarmes nous battaient violemment tous les jours pendant 3 jours. C'est quand ceux qui nous battaient se fatiguaient qu'ils nous laissaient tranquilles », a-t-il témoigné.

Baldé a relaté plusieurs scènes de tortures physiques et psychologiques, sans manger ni boire, pendant 3 jours.

Il a également expliqué comment ses parents ont dû négocier en payant une somme pour sa libération.

L'autre victime, Ousmane Diallo, a attesté avoir vu un bus à bord duquel des individus en tenue civil portant des armes sous leurs jaquettes, entrant au stade.

« J'ai vu de mes yeux un de ces civils poignarder devant moi un manifestant (...) La manière dont cela s'est déroulé, je ne pense pas que celui-ci (Ndlr : la personne poignardée) soit vivant », a dit Diallo qui a également signalé la disparition de son neveu Mamadou Minka Diallo.

Cette victime a également confirmé les tirs opérés directement sur la foule. « Même les singes qu'on chasse dans la brousse ne subissent pas un tel sort » a déclaré Diallo.

Diallo, également blessé en sortant du stade (Ndlr : suite à un coup reçu qui l'a fait chuter dans un Caniveau) a également expliqué avoir eu la vie sauve en sautant vers le mur de la Pharmacie centrale de Guinée pour se précipiter avec d'autres manifestants vers un portillon pour s'enfuir.

« Quand nous fuyons vers la Cimenterie, nous avons vu un hélicoptère au-dessus de nous. Nous nous sommes cachés le temps de le laisser partir. (...) Personnellement, ce sont des gens en tenue de policiers qui m'ont frappé au stade », a révélé le témoin.

De nombreuses dépositions dont celle d'Aboubacar Diakité dit « Toumba », l'ex aide de camp du capitaine Moussa Dadis Camara attestent la présence de jeunes recrues en tenues civiles, en provenance du camp Kaleah.

Ces recrues auraient, selon les témoins, été en tête des exactions, des meurtres et des viols commis sur les manifestants ce jour-là.

Au moins 157 personnes auraient été massacrées au stade et plus d'une centaine de femmes violées, selon les chiffres officiels.

Des témoins, dont l'ex premier ministre François Louceny Fall, également blessé par des militaires le 28 septembre, soutiennent que ces chiffres ont été minimisés par les autorités d'alors, avec à leur tête le capitaine Dadis, pour étouffer l'horreur.

Amadou Tidiane Diallo

DECES DE L'EX PREMIERE DAME

Perdre son humilité devant la mort ne saurait soigner la conscience d'un être humain

« *Inna lillah wa inna ilayhi raaji'uun* » (Traduction : C'est à Dieu que nous appartenons et c'est à Lui que nous retournons) est une merveilleuse formule bien connue des musulmans. Parce que – on ne le sait que trop – la mort frappera un jour à la porte de chacun d'entre nous...



Un communiqué d'une maladresse stupéfiante a transformé le décès d'une très grande dame, feu Hadja Djéné Kaba, épouse de l'ex président Alpha Condé, en une polémique qui n'avait pas lieu d'être dans un contexte africain, même dans nos pires cauchemars. Ailleurs, les ennemis les plus farouches parviennent toujours à prendre de la hauteur face à la mort et à la douleur que la grande faucheuse impose à tout être vivant.

Confronté à la fin d'une vie, il ne devrait plus y avoir d'ennemis, plus de ressentiments, plus de divisions, plus de riches ou de pauvres, plus d'aristocrates ou de roturiers, plus de pouvoir ou d'opposition, plus de goût pour les futilités, les choses matérielles et notre vanité ici bas, bref la disparition d'un être cher est censé nous ramener à notre dimension humaine.

Dans notre culture (quelle soit musulmane, chrétienne ou animiste), présenter les condoléances est un geste qui nous grandit naturellement ; ignorer ce minimum nous avilit et nous

impose le fardeau du jugement de l'opinion et parfois de la honte.

Ceux qui ont eu la «géniale» idée de faire un communiqué a minima pour éviter de présenter directement des condoléances à l'ex chef de l'Etat guinéen sont les seuls véritables responsables de la polémique qui sévit actuellement autour de la dépouille d'une femme qui a vécu discrètement et qui s'en est allée sur la pointe de pieds.

Et la réaction naturelle d'un époux qui, après Le Bon Dieu, est le premier responsable de la dépouille (mortelle), est d'écarter ceux qui n'ont même pas voulu lui présenter des condoléances.

On pourrait bien entendu discuter des termes employés pour manifester sa colère face à une attitude incompréhensible, mais il sera très difficile de défendre ceux-là qui ont décidé d'ignorer, dans un message solennel d'hommages et de condoléances, le mari d'une défunte.

Dire qu'on en est réduit

désormais à emprunter un chemin détourné (Ndlr : finalement Paris-Istanbul-Bamako-Kankan), pour procéder à l'enterrement d'une dame, certes éprouvée par la perte brutale du pouvoir, mais qui a lutté ces 11 dernières années, pour sa santé propre, mais également pour celle des femmes et des jeunes filles !

Ce genre d'erreur étonnante, symbolisée par le fameux «message de condoléances» qui a mis le feu aux poudres, ne devrait plus se reproduire tant il est vrai que les hommes vivent en société, commettent des impairs, s'aiment ou se détestent, se congratulent, se jalourent voire se trahissent ; il peuvent être coupables de fautes difficiles à pardonner – matérialisées par des actes ou des paroles -, mais perdre son humilité devant l'ange de la mort ne saurait soigner la conscience d'un être humain.

Evidemment, pour nous consoler, nous pourrions toujours dire que nous ne sommes que des mortels avec nos faiblesses et nos émotions, même si ce n'est

pas une raison suffisante pour perdre notre esprit républicain.

En des moments aussi difficiles, était-ce si difficile de dire simplement : « Toutes nos condoléances au Pr Alpha Condé, à sa famille, parents alliés, à ses proches et au peuple de Guinée.

Que l'âme de la défunte Mme Condé Hadja Djéné Kaba repose en paix » comme l'ont fait ses ex opposants farouches comme Sidya Touré ou Cellou Dalein Diallo ? Qu'Allah nous pardonne !

« *Inna lillah wa inna ilayhi raaji'uun* »...
Oumar Camara

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Communiqué suite à l'agression d'un de ses journalistes

La rédaction d'AFRICAGUINEE.COM a été choquée d'apprendre ce samedi 8 avril 2023, qu'un de ses journalistes-reporters, déployé sur le terrain pour couvrir les opérations de déguerpissement des emprises de la route, a été violemment interpellé et conduit manu-militari par des policiers dans un commissariat.

AFRICAGUINEE.COM condamne avec la dernière énergie ce comportement d'un autre âge d'agents de la force publique et apporte tout son soutien à son reporter. D'ores et déjà, la rédaction se réserve le droit de saisir les autorités compétentes pour obtenir réparation par rapport à tous les préjudices subis par notre reporter dont le seul tort a été celui d'exercer son métier d'informer les citoyens dans un cadre professionnel.

Sayon Camara, journaliste reporter d'Images (JRI) de votre quotidien électronique, a été brutalement cueilli dans les hauteurs de Kipé (T2), trébuché à terre et conduit manu militari au commissariat central de Kaporo-Rails par des policiers en furie. En plus de la violence verbale dont notre reporter a fait l'objet, il a été également roué de coups, ses habits déchirés.

Lors de son interpellation musclée par les policiers, notre journaliste a perdu son badge de presse Africaguinee.com. Ce document de travail qui est une propriété exclusive d'AFRICAGUINEE.COM, lui a été retiré par les agents qui l'ont par la suite incarcéré dans un violon pendant des heures au commissariat central de Kaporo-Rails.

AFRICAGUINEE.COM prend l'opinion nationale et internationale à témoin et interpelle le ministère de la Sécurité sur ces actes intolérables. La rédaction d'Africaguinee.com prendra toutes les mesures utiles pour que les auteurs de ces bavures répondent de leurs actes.

Fait à CONAKRY,

Le 08 avril 2023

GUINÉE

Vaste campagne de déguerpissement des encombrants physiques à Conakry

Les opérations de libération des encombrants physiques sur la voie publique dans Conakry et environs, ont commencé le mercredi 5 avril 2023 dans la commune de Ratoma.



Le maire de la commune, Alpha Oumar Sakho, a donné le feu vert au pelleteuses et autres bulldozers à Hamdallaye Rond-Point et promis que les activités se poursuivront jusqu'au bout.

« Nous commençons ici au rond-point (Hamdallaye NDLR) et nous allons suivre. Nous allons rentrer dans les quartiers pour débarrasser des voies publiques tous les encombrants physiques que nous allons rencontrer », a déclaré

Sakho.

« Nombreux sont ceux qui ont enlevé librement, mais il y a encore des réticents. Donc c'est à avec eux qu'on est obligé d'utiliser la force publique. De toute façon, l'emprise va être d'utilité publique. Nous allons tout dégager pour que la circulation soit fluide et pour que notre commune soit belle. J'appelle tout le monde à coopérer, à quitter librement les lieux qu'ils occupent illégalement », a-t-il prévenu.

Le contrôleur général et directeur général de la police nationale, Sampil Abdoulaye, a visité les 5 communes pour s'assurer du bon déroulement des opérations.

« Nous sommes tous mobilisés : les forces de défense et de sécurité, gendarmerie et police en collaboration avec les collectivités locales et le gouvernement pour mettre fin à l'envahissement (...) Cette fois-ci nous allons surveiller les lieux déguerpis pour empêcher que les gens reviennent. Et ceux qui vont récidiver, seront sanctionnés », a déclaré Sampil.

Pour rappel, les premières activités liées à la campagne de sensibilisation de cette opération ont démarré depuis le 14 février dernier.

Amadou Tidiane Diallo

KANKAN

Le ministre Mory Condé suspend le gouverneur pour « inaction »

Le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, a suspendu ce mercredi soir 5 avril 2023 – par arrêté – le gouverneur de la région de Kankan, le général à la retraite Aboubacar Sidiki Diakité, pour « inaction ».

La décision, lue à la télévision nationale précise que l'intérim du général Diakité sera assuré par le directeur de cabinet du gouvernorat, Almamy

Simbali Camara.

Des émeutes avaient éclaté à Kankan le lundi 27 mars, suite à une révolte de groupes de jeunes qui exigeaient le retour de du courant électrique dans la ville.

Au moins un portrait du colonel Mamadi Doumbouya a été brûlé, ce qui a provoqué l'ire des autorités locales qui ont promis des sanctions. Un autre portrait du chef de la junte militaire a depuis lors été remis à sa place.

Le gouverneur suspendu avait lui-même fustigé la manifestation et promis des sanctions contre les auteurs des troubles.

Des forces de l'ordre et de militaires sont déployées depuis quelques jours, occasionnant l'interpellation de 22 jeunes et 2 mineurs, selon le bilan fourni par le procureur général près la Cour d'appel de Kankan.

Amadou Tidiane Diallo

MICHEL PÉPÉ BALAMOU, SNE

« Des cas de doublons, d'abandons et de fictifs ont été rencontrés. Des retraités ont été recyclés... »

Une mission de supervision de la paie des enseignants contractuels communaux de Guinée a récemment effectué une évaluation et une supervision de la paie des salaires des enseignants contractuels communaux dans les 33 préfectures du pays, relevant plusieurs anomalies, a indiqué Michel Pépé Balamou, secrétaire général du syndicat national de l'éducation (SNE).



classe alors que leurs noms ne figurent pas sur la liste officielle des contractuels détenue par la mission de paie. Des cas de doublons, d'abandons et de fictifs ont été rencontrés. Des retraités ont été recyclés », a révélé Michel Pépé Balamou

« La présence massive d'enseignants sans aucune qualification requise dans l'enseignement préscolaire. Les classes multigrades (4ème, 5ème, 6ème années) sont tenues par un seul enseignant à certains endroits et plusieurs matières enseignées par un seul professeur », a-t-il déploré.

Michel Pépé

Selon lui, cette mission avait pour objectif principal d'identifier l'effectif réel des contractuels et de détecter d'éventuels cas de substitution, de doublons, de fictifs et d'abandon en vue de l'assainissement de leur fichier.

Balamou a fustigé le fait que certains enseignants contractuels communaux ont un faible niveau de formation académique et pédagogique. Pire, les enseignants étaient majoritairement recrutés dans les centres villes au détriment des sous-préfectures et des districts.

« Des enfants des administrateurs territoriaux et éducatifs sont présents sur la liste des enseignants contractuels communaux en lieu et place des contractuels qui enseignent depuis 2018. Des noms de femmes du secteur informel qui n'ont aucune formation adéquate sont également présents. Des enseignants sont en situation de

Balamou a formulé plusieurs recommandations pour remédier à cette situation, notamment payer les contractuels du secondaire omis des préfectures de Boké et Fria, payer les contractuels de la commune de Kassa et ceux omis des autres préfectures.

Balamou suggère également de « mettre en place une commission mixte technique de réflexion et d'analyse, composée de cadres du MATD, MEPU-A, de la Coordination des Contractuels et du Syndicat, pour corriger et proposer des solutions idoines ; payer les arriérés de salaires de tous les enseignants contractuels à la fin de ce mois de mars 2023 pour éviter la perturbation des cours à l'approche des examens nationaux, attribuer des numéros matricules à tous les enseignants contractuels en situation normale et Procéder au paiement mensuel régulier après les arriérés ».

Alpha Amadou Diallo

TPI MAFANCO

Des médecins impliqués dans la mort de M'mah Sylla condamnés à de lourdes peines



Mardi 4 avril, quatre hommes ont été condamnés à Conakry dans l'affaire M'mah Sylla, jeune femme morte en novembre 2021 après son viol dans une clinique de quartier. Sa mort avait provoqué une onde de choc dans le pays et « *Justice pour M'mah Sylla* » est devenu un slogan emblématique de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les quatre hommes, tous médecins, exerçaient dans des structures non reconnues par l'ordre des médecins et ont été reconnus coupables de viol et coups et blessures ayant entraîné la mort de M'mah Sylla. Ils ont été condamnés à des peines allant de 1 à 20 ans de prison.

Des condamnations historiques à l'échelle de la Guinée pour Me Mountaga Kobole Keïta, avocat du côté de la famille de la défunte M'mah Sylla car pour lui, c'est un message envoyé aux auteurs de violences sexuelles et chirurgicales.

« C'est un verdict qui conseille des personnes perverses narcissiques à freiner leurs attitudes. M'Mah Sylla, certes, aujourd'hui nous a quittés, mais c'est un verdict qui nous ramène pour dire « plus jamais ça » »

« Plus jamais ça », c'était la suite du slogan « Justice pour M'mah Sylla » devenu viral après sa mort pour demander des sanctions exemplaires.

Le procureur Ibrahima Kanfory Sylla se dit lui aussi satisfait de la décision du Tribunal de première instance de Mafonco.

« Le dossier M'mah Sylla a touché pas mal de Guinéens parce que ça fait le résumé de tous les maux subis par les femmes, donc aujourd'hui si on a une telle décision ça engage la responsabilité de tout un chacun, surtout nos médecins, parce qu'il ne faudrait pas traiter un être humain comme un cobaye. »

Sur les quatre prévenus reconnus coupables d'avoir participé au calvaire de M'mah Sylla, un homme est toujours en fuite.

M'mah Sylla avait été violée plusieurs fois par ceux-là même qu'elle était venue consulter pour des soins, puis avortée dans

des conditions impropres à la chirurgie. Évacuée dans un état délétère en Tunisie, M'mah Sylla s'est éteinte le 20 novembre 2021, malgré plusieurs opérations pour la sauver. Elle avait 25 ans.

Pour Moussa Yero Bah, présidente de l'ONG Femmes, développement et droits humains en Guinée, ces condamnations sont « un symbole » très important dans un pays où les femmes sont en danger dans les structures médicales, à l'école, et même au sein des familles.

Moussa Yero Bah, présidente de l'ONG Femmes, développement et droits humains en Guinée, les condamnations sont « un symbole » car « il y a une banalisation des cas de viols » avec des « victimes stigmatisées »

Source : rfi

MORT D'UN JEUNE A SANDERVALIAH

Au moins 7 personnes interpellées par la police

Quelques heures après la chute du 5ème étage suivie de la mort d'un jeune homme qui se trouvait dans un immeuble à Sandervaliah (commune de Kaloum), le parquet près le Tribunal de première instance de Kaloum a annoncé dans un communiqué l'interpellation de personnes dans le cadre de l'enquête ouverte.

Le communiqué ne précise pas le degré d'implication des individus présenté devant le procureur.

Amadou Tidiane Diallo

TRANSPORT

La SOGEAC lance les travaux d'expansion et de modernisation de l'aéroport Ahmed Sékou Touré

La Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport international Ahmed Sékou Touré a lancé ce samedi 08 avril 2023, les travaux d'expansion et de modernisation dudit aéroport.

La cérémonie de lancement a connu la présence du premier ministre, certains membres du gouvernement, des membres du CNDD, le ministre des transports de la Sierra Léone, des représentants des différentes compagnies aériennes entre autres.

Dans son discours, Namory Camara, Directeur Général de la Sogéac a expliqué que l'aéroport Ahmed Sékou TOURE reste confronté à de nouveaux défis pour gérer efficacement le nombre sans cesse croissant de passagers et de marchandises, ainsi que pour concevoir des solutions et des produits respectueux de l'environnement, tout en satisfaisant aux normes de sécurité toujours plus rigoureuses, aujourd'hui exigées partout dans le monde.

« Ces défis ont mis en exergue les limites de nos infrastructures aéroportuaires qui a été conçu et construit autour d'un trafic de 500 000. Ainsi, le parcours du voyageur, loin d'être une expérience joyeuse auquel il s'attend légitimement se transforme en épreuve, le conduisant à une perception faible de notre plateforme: efficacité, flexibilité, résilience, décarboration, innovation.

Ce sont aujourd'hui, plus que jamais, les principaux leviers pour assurer la compétitivité, l'attractivité et le succès du transport aérien.

C'est pour toutes ces

raisons qu'il était plus que nécessaire de se doter d'une plateforme aéroportuaire moderne respectueuse de l'environnement et surtout répondant aux exigences de modernité.

C'est dans cette perspective que Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a fait de ce projet une priorité présidentielle. Ce projet contribuera inexorablement à la compétitivité de notre aéroport face au reste du monde.

Avec le développement de ce projet d'envergure, la certification OACI nous tend la main car il vient définitivement résoudre les nombreux problèmes liés au non-respect des normes de sécurité et sûreté aéroportuaires » a-t-il longuement expliqué.

De son côté, Félix Lamah, ministre des Transports s'est dit convaincu que la réalisation de ce projet fera la fierté de l'ensemble des Guinéens.

« L'aéroport dont nous procédons au lancement des travaux a été mis en service en 1937, pendant la période coloniale. Depuis lors, il n'a pas enregistré de transformation d'une envergure égale à celle inscrite dans la vision du Chef de l'Etat, le Colonel Mamadi Doumbouya, qui consiste à offrir aux populations guinéennes des infrastructures de qualité.

(Suite à la page 8)

TRANSPORT

La SOGEAC lance les travaux d'expansion et de modernisation de l'aéroport Ahmed Sékou Touré



La capacité de traitement de notre aéroport, ... votre aéroport va être portée à trois millions de passagers par an, avec toutes les commodités propres aux aéroports les plus modernes et les conditions de sécurité et de sûreté les plus adaptées. Cet aéroport qui sera respectueux de l'environnement, sera pourvu d'une alimentation en énergie solaire. Ce qui en fera, dans ce cadre, l'unique en Afrique de l'Ouest.

Le démarrage des travaux d'expansion et de modernisation de l'Aéroport International Ahmed Sékou Touré marque une étape importante dans la vie de notre nation, il symbolise la confiance retrouvée dans notre pays, c'est aussi un signal fort de relance de notre économie qui est un vecteur d'accélération de la croissance.

L'achèvement des travaux l'aéroport offrira aux compagnies aériennes qui sont les principales utilisatrices, un meilleur cadre d'exercice de leurs activités. Ce qui favorisera la stimulation de la croissance du trafic aérien. Aussi, ceci constituera la meilleure opportunité pour préparer l'aéroport à sa certification, conformément aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Je demeure convaincu que la

réalisation de ce projet fera la fierté de tous les Guinéens.

Le premier ministre a présidé la cérémonie de lancement. Selon lui, une fois réalisée, ce projet permettra à l'aéroport Ahmed Sékou Touré, d'être la vitrine de la nouvelle Guinée.

« L'aéroport international Ahmed Sékou Touré sera la vitrine de la Guinée nouvelle avec des installations modernes, un personnel compétent, des normes de sûreté au top, du confort pour les passagers. Il doit rester agréable et compétitif. Nous devons devoir revendiquer le macaron de la référence sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest. Telle est la vision du CNRD sous le leadership du Colonel Mamadi Doumbouya.

Nous ne pouvons plus continuer à attendre et à tergiverser sur ce qu'il faut faire. Nous devons mettre à niveau l'existant en attendant d'autres aménagements plus importants sur d'autres sites. La Guinée, de par sa position géographique et son potentiel de production devrait être capable de capter un trafic important dans le circuit des échanges des produits et des valeurs.

Les perspectives de développement économique au sein de la zone CEDEAO et de la zone de libre

échange continental africain (ZLECAF) sur l'ensemble du continent nous pousse davantage à hâter nos pas et à ne pas rester en arrière » a-t-il déclaré.

Ce projet d'expansion et de modernisation concerne plusieurs travaux dont un nouveau terminal des passagers sur 32.000 m² (pour une capacité d'accueil de 3 millions de passagers par an); un nouveau terminal Cargo sur 3.600m², une nouvelle tour de contrôle, une caserne des pompiers répondant aux normes de l'OACI, un bâtiment administratif et dépendances, un pavillon présidentiel, un bâtiment de la Gendarmerie du Transport Aérien (GTA), un complexe hôtelières la création de nouvelles voies de circulation pour optimiser et développer le trafic sur l'aéroport international Ahmed Sékou Touré.

Les travaux seront réalisés par le groupe Turque Albayrak pour une durée de 20 mois.

Guinee114.com

Le Démocrate
Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

DURÉE DE LA TRANSITION GUINÉENNE

Le compte-à-rebours américain pour la fin de la transition militaire ne passe pas

Mis en ligne sur le site de l'ambassade des États-Unis à Conakry, le chronomètre décompte le nombre de jours avant la fin de la transition militaire et donc le retour au pouvoir des civils. Les autorités à Conakry se disent étonnées et ont demandé des explications.

« *En marche vers la démocratie* », indique le site de l'ambassade américaine. Sous ce titre, un compteur, aux couleurs rouge-jaune-vert de la Guinée, qui indique donc la fin prévue de la transition : 669 jours ce lundi. Cette application a été mise en place et présentée sur les réseaux sociaux le 6 mars dernier.

Samedi soir, lors du journal télévisé de la RTG, la télévision nationale, le ministre des Affaires étrangères, le docteur Morissanda Kouyaté, a lu une déclaration pour signifier l'étonnement des autorités. « *Ce compte-à-rebours donne l'image d'un surveillant de classe veillant sur des élèves en examen, ce qui est évidemment inacceptable pour un pays jaloux de sa souveraineté et de son indépendance* », a-t-il déclaré. Ce compteur n'a « *pas lieu d'exister* », a-t-il tranché.

Toutefois, les autorités guinéennes ont indiqué que les relations étaient bonnes avec leurs homologues américains. Le ministre des Affaires étrangères a également déclaré avoir reçu toutes les garanties de la diplomatie américaine. Pour Morissanda Kouyaté, ce compteur n'est pas une forme de pression des États-Unis sur la transition. « *Après avoir échangé avec les hauts responsables de l'ambassade des États-Unis, j'ai été rassuré que ce compte-à-rebours n'avait aucunement la prétention de mettre une pression quelconque sur les autorités de notre pays* », a-t-il ajouté.

Conakry tenait donc à marquer le coup tout en évitant une crise diplomatique. Ce lundi, l'ambassade américaine a réagi en publiant un communiqué. « *Ce compte-à-rebours reconnaît et célèbre l'engagement du président Doumbouya et des autorités à achever la transition le 1er janvier 2025* », indiquent les autorités américaines, concluant : « *nous serons là pour encourager et soutenir la nouvelle démocratie guinéenne.* »

Lisez le journal
numérique
sur le site :
lindependant.org

DIALOGUE INCLUSIF

Ousmane Gaoual réagit aux préalables des FVG



Le ministre Ousmane Gaoual Diallo, porte-parole du Gouvernement, s'est prononcé sur le dialogue politique qui s'est tenu récemment entre les FVG (forces vives de Guinée) et le Premier ministre, Bernard Goumou, au centre Islamique de Donka. Au cours de cette rencontre, les FVG ont posé des préalables.

Invité ce lundi 10 avril par nos confrères d'Espace FM, Ousmane Gaoual Diallo a affirmé que « dire des préalables pour aller au dialogue ne sert à rien ».

« Il y a des conditions, des possibilités, mais est-ce que la volonté de tous est la même pour y arriver ? C'est ça le problème. Sinon, il n'y a aucun obstacle

aujourd'hui pour que les Guinéens se retrouvent autour de la table pour discuter. Quand on parle des problèmes de la Guinée, les individus doivent transcender leurs propres difficultés pour que la Guinée s'en sorte.

Si vous prenez vos problèmes personnels et que vous les mettez à la place des problèmes du pays, on va se dire que tant que votre personne n'est pas satisfaite, la question nationale passera à l'arrière-plan. La difficulté est de savoir comment les autres appréhendent cette situation. Sinon, toutes les conditions sont réunies. Si on veut aller au dialogue, il ne sert à rien de poser des préalables », a-t-il affirmé.

Guineenew.org

Billet

Un des charmes de la démocratie réside dans le fait que tout citoyen a le droit d'avoir son opinion et de l'exprimer librement. Les nostalgiques de la révolution d'hier usent largement de ce droit en sachant cependant qu'en leur temps toute divergence d'opinion était réprimée avec la dernière énergie.

Walaoulou BILIVOGUI

DECES DE L'EX PREMIERE DAME

La Coordination RPG Europe dénonce une « réaction cynique et hypocrite du gouvernement du CNRD »

La Coordination RPG Europe a tiré à boulets rouges sur le contenu du communiqué rendu public samedi tard dans la soirée par le chef de la junte militaire en Guinée, le colonel Mamadi Doumbouya. Elle dénonce une « réaction cynique et hypocrite »...

« La Coordination RPG Europe regrette et condamne fermement la réaction cynique et hypocrite du gouvernement du CNRD.

En effet, le CNRD aurait mieux fait de se taire au lieu de faire de l'hypocrisie pour le décès d'une dame [ex-Première dame Hadja Djéné Kaba] à qui il a tout retiré, de sa fondation PROSMI à tous les contrats liés au jardin du 2 octobre.

Enfin, le RPG estime que quand on a pas le courage d'adresser des condoléances à

l'époux d'une défunte, il serait plus responsable de rester indifférent au décès au lieu de s'y impliquer hypocritement.

Nous remercions le Professeur Alpha Condé pour sa réaction et pour la grande responsabilité dont il a fait preuve en prenant en charge entièrement, totalement et définitivement tous les frais liés à ce décès, comme le ferait n'importe quel époux responsable.

Paix à l'âme de la défunte et que la terre lui soit légère.

Amen

Karamoko Nabé »

Dans le communiqué de condoléances sorti par la présidence de la Transition et diffusé hier soir le nom de l'ex président Alpha Condé avait été allégrement ignoré.

Ce dimanche matin, l'ex chef de l'Etat guinéen a envoyé un message à l'ambassadeur de Guinée en France lui demandant de ne pas mêler les autorités actuellement installées à Conakry aux funérailles de son épouse.

Amadou Tidiane Diallo

CRIEF

L'ex-président de l'Assemblée nationale Damaro sera entendu à la Maison centrale

L'ex président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, poursuivi pour détournement présumé de deniers publics, sera entendu le 25 avril prochain dans sa cellule à la Maison centrale par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).

Cette décision selon la cour intervient suite à son « refus » de se présenter à l'audience de ce jeudi 06 avril 2023.

La Cour a d'abord rejeté sa demande de mise en liberté provisoire et a ordonné qu'il soit entendu publiquement le 25 avril prochain depuis son lieu de détention à la Maison centrale de Coronthie.

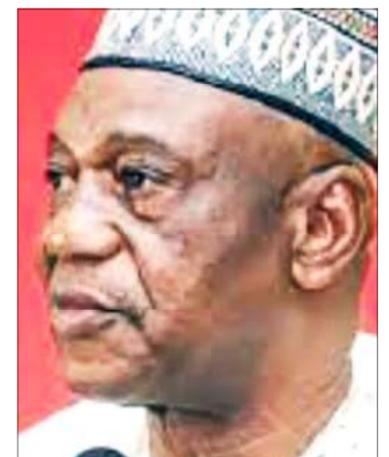
Le président de la chambre du jugement de la CRIEF, Francis Kova Zoumanigui, a demandé des explications au parquet spécial sur l'absence de Camara, ce à quoi le procureur Mamadi Lazare Bauret a répondu en l'informant que l'ancien président de l'Assemblée nationale est alité et qu'il serait sous perfusion.

L'avocat de Damaro, Me Santiba Kouyaté, a expliqué que son client ne pouvait pas se présenter à la barre en raison de son état de santé, et a demandé une liberté

provisoire pour lui permettre de se soigner. Il a également souligné que son client ne devrait pas être placé en détention au moment où ses co-accusés sont en liberté.

Le représentant de l'agent judiciaire de l'Etat, Me Amadou Baben Camara, a qualifié l'absence répétée de Damaro « d'insulte » à la cour. Il a refusé d'accorder une liberté provisoire au prévenu, affirmant que la défense ne suivait pas les règles.

Face à ce refus de mise en liberté provisoire, la cour a décidé de se transporter sur le lieu de détention de l'ex président de l'Assemblée nationale (dissoute par la junte militaire au pouvoir) pour l'entendre publiquement le mardi 25 avril 2023 à 10 heures. Cette décision a été contestée à la fois par le parquet spécial et la défense qui pour sa part maintient que son client est « malade ».



Michel Kamano, Zeinab Camara et le Chinois Jin Sun Cheng, les co-accusés de Damaro Camara qui sont actuellement en liberté, se sont présentés à la barre. Ils sont tous poursuivis pour un présumé « détournement » de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale à Koloma, dans la commune de Ratoma.

Amadou Tidiane Diallo

Santé... Santé... Santé...

Qu'est-ce que la grippe ?

La grippe est une infection virale respiratoire contagieuse à l'origine d'épidémies saisonnières, généralement entre novembre et avril. Chaque année, la grippe touche entre 2 à 6 millions de Français, selon Santé publique France.

Le virus de la grippe appartient à la famille des virus influenzae. Il en existe 3 types, comprenant chacun plusieurs souches.

Le type A est le plus dangereux car il peut se modifier de façon importante et radicale. Il engendre, trois ou quatre fois par siècle, une épidémie mondiale ou pandémie (comme la grippe espagnole il y a 100 ans).

Le type B est le plus fréquent. Il est responsable d'épidémies.

Le type C provoque des symptômes proches du rhume. Il n'est pas source d'épidémie.

Les virus grippaux ont la propriété de muter leur capital génétique, c'est-à-dire de se modifier au fil du temps. C'est ainsi que de nouveaux virus de la grippe apparaissent chaque année, ce qui oblige les personnes à risque à se faire vacciner tous les ans.

La transmission de la grippe se fait par la toux, les éternuements et... les mains ! C'est pourquoi en période d'épidémie, on recommande de se laver fréquemment les mains pour éviter la propagation du virus. Le virus se transmet aussi par le biais des particules virales présentes dans l'air expiré. En période d'épidémie de grippe, le port du masque est donc un geste barrière tout aussi efficace qu'avec le covid-19.

Quels sont les symptômes de la grippe ?

Comment débute la grippe ? Voici les signes à surveiller :

une fièvre supérieure à 38,5 °C

des frissons

des maux de tête

une sensation de malaise général et de douleurs diffuses dans les muscles et les articulations qui peuvent persister plusieurs jours

parfois des signes d'irritation conjonctivale, laryngo-trachéale ou



bronchique (**toux sèche**)

des troubles digestifs (nausées ou vomissements) peuvent également apparaître parfois.

Comment se transmet la grippe ? On devient **contagieux pour son entourage** dès les premiers symptômes et on le reste pendant au moins 5 jours.

Combien de temps dure une grippe ?

Fièvre élevée, frissons, toux, douleurs musculaires faisant penser à des courbatures, fatigue sont les principaux symptômes de la grippe. Quelle est la durée des symptômes ? Selon le site Ameli, «*la guérison survient en une semaine, avec une toux et une fatigue souvent plus prolongées*».

Les complications sont par ailleurs plus fréquentes chez les personnes fragiles, pour qui la vaccination est recommandée chaque automne.

Quel est le temps d'incubation de la grippe ?

Après la contamination par le virus de la grippe, la maladie se déclare **après 48 h d'incubation en moyenne**. Elle se manifeste par des symptômes **d'une forte intensité**.

Pour rappel la période d'incubation correspond au délai qui s'écoule entre le moment de l'affection et l'apparition des symptômes.

Pour la grippe ce délai d'incubation est donc en moyenne de deux jours.

Quelles sont les caractéristiques de la grippe ?

La grippe est une **infection virale aiguë** provoquée par un virus grippal.

Il existe 3 types de grippe saisonnière – A, B et C.

Le virus de la grippe est un **virus «à ARN»**, dont l'une des propriétés est de muter (lors de la réplication), c'est-à-dire de se modifier. Les virus grippaux évoluent régulièrement d'un point de vue génétique.

La grippe est **saisonnière** : au mois de décembre, les hôpitaux sont prêts à prendre en charge les patients atteints de la grippe pendant cette épidémie qui dure traditionnellement entre 5 et 12 semaines.

Comment se fait le diagnostic de la grippe ? Grippe ou Covid-19 ?

Grippe ou Covid ? La grippe et le covid-19 provoquent tous deux des infections respiratoires dont les symptômes peuvent être similaires, même si les deux maladies ne sont absolument pas semblables. C'est pourquoi, pour faire le diagnostic, le médecin demande un test de détection directe du virus SRAS-Cov-2 de la Covid-19 (test PCR). Si celui-ci est positif, il s'agit alors du Covid-19. S'il est négatif,

vous avez (peut-être) la grippe.

Si la grippe est bénigne pour un adulte en bonne santé, elle peut toutefois entraîner des complications chez une personne fragile (nourrissons, personnes âgées, malades chroniques, **personnes immunodéprimées**). Ces personnes dites «*à risque*» reçoivent chaque automne un bon de prise en charge du vaccin envoyé par l'Assurance maladie.

Quels sont les traitements pour guérir rapidement d'une grippe ?

Le traitement de la grippe associe :

le repos ;

la réhydratation ;

la prise d'antipyrétiques en cas de fièvre

La grippe évolue vers la guérison en quelques jours (de 3 à 5 jours, parfois plus) mais une période de fatigue généralisée peut persister plusieurs semaines (convalescence). En général, le traitement repose sur :

La prise de paracétamol (Doliprane®, Efferalgan®...) qui a un effet antipyrétique (il fait **baisser la fièvre**) et antalgique (réduit les douleurs).

Il peut être associée à une cure de vitamine C pour renforcer les défenses de votre corps : 500 mg par jour chez l'adulte, 250 mg chez l'enfant, à poursuivre pendant une quinzaine de jours.

Les antiviraux (Tamiflu®, Relenza®...) permettent de réduire un peu la durée de l'épisode de grippe mais pour être efficaces, ils doivent être pris dès l'apparition des symptômes (dans les 2 premiers jours). Les antiviraux sont prescrits par le médecin aux personnes

vulnérables.

Sachez enfin que pendant le traitement, il est souvent recommandé de bien s'hydrater car la fièvre vous fera perdre beaucoup d'eau, et de bien vous reposer car la grippe fatigue.

Que faire pour soulager en cas de grippe ?

La grippe est un virus, les antibiotiques sont donc totalement inutiles pour la **soigner**. Ce n'est qu'en cas de surinfection (bronchite, otite...) qu'une cure d'antibiotiques peut être prescrite en plus du traitement de base de la grippe.

Les recommandations de l'Assurance maladie :

En cas de fièvre, boire régulièrement et de manière abondante pour éviter une déshydratation.

Porter des vêtements légers. Et bannir couettes et édredons qui font transpirer et risquent de faire grimper votre température.

Pour lutter contre la fièvre et les douleurs musculaires et/ou articulaires, la prise de **paracétamol** est généralement conseillée car ce médicament qui a un effet antipyrétique (c'est-à-dire qui fait baisser la fièvre) et antalgique (qui réduit les douleurs et la désagréable sensation de courbatures). Veillez toutefois à utiliser un dosage adapté à votre âge et à votre poids et à respecter les contre-indications.

Reposez-vous car la grippe fatigue.

Quand faut-il consulter un médecin pour la grippe ? Quand s'inquiéter ?

Si vous présentez des symptômes de grippe, demandez un avis médical car il peut s'agir d'une infection à Covid-19. Consultez rapidement votre médecin traitant :

(A suivre)

Migration à travers la méditerranée

(Suite et fin)



Méditerranée centrale

La route de la Méditerranée centrale est la traversée d'outre-mer de l'Afrique du Nord à l'Italie et, dans une moindre mesure, à Malte.

Ceux qui migrent sur cette route visent généralement à atteindre les côtes italiennes mais partent de divers pays d'Afrique du Nord bordant la Méditerranée. Bien que ces dernières années la plupart des migrants aient quitté la Libye, qui est à la fois une destination pour les migrants et un pays de transit, il y a aussi un nombre proportionnellement faible mais croissant de départs depuis la Tunisie, l'Égypte et l'Algérie.

La Tunisie en particulier a connu une augmentation des départs, les ressortissants tunisiens représentant plus de 60% des traversées de la Méditerranée centrale en 2020 selon la matrice de suivi des déplacements de l'OIM.

Entre 1997 et 2010, environ 23 000 migrants sont arrivés en moyenne chaque année en Italie à travers la Méditerranée, bien que le nombre d'arrivées enregistrées soit tombé à moins de 10 000 entre 2009 et 2010. En 2011, le nombre de migrants arrivant en Europe via la Méditerranée centrale a augmenté de façon spectaculaire : 62 692 arrivées par mer ont été enregistrées en Italie, soit 13 fois plus que les 4 406 enregistrées en 2010. Les arrivées de migrants en Italie sont restées élevées dans les années qui ont suivi 2011 mais ont chuté à la mi-2017.

Cependant, on ne sait

pas s'il s'agit d'une véritable réduction du nombre de personnes arrivant ou en raison d'un nombre accru d'interceptions de migrants en mer par les autorités nord-africaines et / ou d'un plus grand nombre de décès en mer. Le premier scénario est particulièrement le cas, car le nombre de personnes renvoyées vers les côtes nord-africaines a augmenté ces dernières années. Les interceptions des garde-côtes tunisiens et libyens représentaient 8% de toutes les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale en 2016, mais en 2018, 49% du nombre total de personnes recensées tentant de traverser ont été ramenées en Tunisie ou en Libye. Ce changement peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment la diminution de la zone de patrouille maritime des autorités italiennes et le transfert des actifs de l'UE / Frontex des navires maritimes vers des drones incapables d'effectuer des opérations de sauvetage en mer.

Méditerranée occidentale

La Méditerranée occidentale est un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Espagne depuis des milliers d'années. Elle englobe plusieurs sous-routes, y compris les voyages maritimes depuis le Maroc et la côte ouest de l'Algérie à travers le détroit de Gibraltar et la mer d'Alboran ainsi que la route terrestre vers Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles autonomes situées en Afrique du Nord.

La migration irrégulière vers l'Espagne est un phénomène courant depuis

que l'Espagne a introduit des exigences de visa pour de nombreux pays d'Afrique du Nord en 1991 dans le cadre du processus Schengen.

Les migrants voyageant sur cette route partent principalement du Maroc - la distance entre l'Espagne et le Maroc n'est que de 14,4 km à son point le plus proche - bien que depuis le milieu des années 2010, il y ait aussi un nombre petit mais croissant de départs de bateaux vers l'Espagne continentale depuis la côte ouest de l'Algérie.

Les Marocains ont également été la nationalité la plus courante pour atteindre l'Espagne via la Méditerranée occidentale, dont la plupart sont des jeunes hommes.

Méditerranée orientale

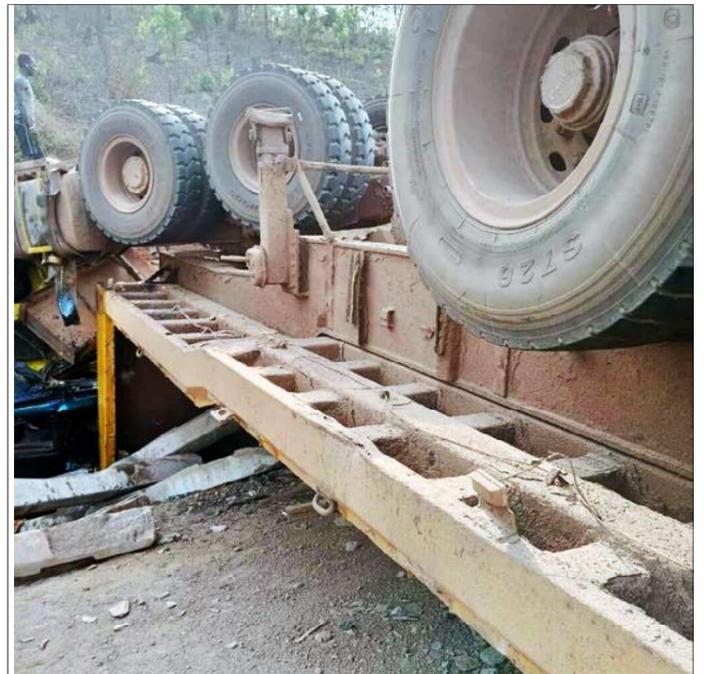
La route de la Méditerranée orientale implique une migration maritime de la Turquie vers la Grèce et, dans une moindre mesure, vers Chypre et la Bulgarie. C'était la principale route maritime utilisée pour l'entrée irrégulière en Europe en 2015, lorsque près d'un million de migrants ont tenté de traverser la Méditerranée vers l'Europe par cette route.

Le nombre de personnes empruntant cette route maritime a fortement chuté après la mise en œuvre de l'accord Union européenne-Turquie fin mars 2016 et depuis lors, il est resté bien inférieur à ce qu'il avait été en 2015. L'itinéraire est largement utilisé par des personnes du Moyen-Orient et d'Asie du Sud fuyant les conflits et l'instabilité, notamment les Syriens, les Irakiens et les Afghans.

Source ; IOM projet migrants disparus

KINDIA/ SEGUÉYA

Un accident fait 4 morts et plusieurs blessés



Un accident de la circulation s'est produit le vendredi 7 avril 2023 sur la nationale Kindia-Mamou, dans le district de Segueya situé à une dizaine de kilomètres de Kindia, précisément au niveau de la forêt Kombi Tidé. Le bilan provisoire fait état de 4 morts et de plusieurs blessés graves. Selon nos informations, un camion aurait écrasé un véhicule de transport en commun. D'après les témoignages recueillis sur les lieux, le camion - immatriculé AL13-65 et appartenant à une

société chinoise - aurait perdu le contrôle aux environs de 15h. Il aurait d'abord percuté un motard et une voiture de marque Peugeot, avant d'écraser une autre voiture transportant un corps en direction de Mamou.

Concernant les causes de cet accident, des témoins ont mentionné un dépassement dangereux en troisième ligne et des problèmes de freinage. Nous reviendrons sur ces informations ultérieurement.

Hawa Keita

HADJ 2023

Le gouvernement guinéen fixe le tarif à 57 millions de francs, seulement trois millions de baisse

Les frais du Hadj baissent cette année de seulement trois millions de francs guinéens. Dans un communiqué rendu public vendredi dans le JT de la télévision nationale, le secrétariat général des affaires religieuses et du ministère de l'Economie et des Finances annoncent que le tarif du hadj qui était de soixante (60) millions de francs guinéens l'année dernière, est fixé cette année à cinquante sept (57) millions de nos francs.

A noter que ce sont dix (10) millions de Guinéens qui sont autorisés cette année à se rendre aux lieux saints de l'Islam pour accomplir ce cinquième pilier de l'Islam.

FocusGuinee114

SNP

(Suite et fin)

Humza Yousaf, Le nouveau visage de l'Écosse



Des justifications qui semblent avoir été insuffisantes pour réparer les dommages, analyse Mark McGeoghegan, chercheur à l'Université de Glasgow, spécialiste des mouvements indépendantistes.

Selon Mark McGeoghegan, Kate Forbes avait pourtant de bonnes chances de devenir Première ministre, car elle jouissait de très nombreux soutiens au sein du parti indépendantiste écossais. «Il y a clairement une grosse partie des membres du SNP qui voudraient réformer le parti, beaucoup plus que ce que va faire Humza Yousaf. Si elle (Kate Forbes, NDLR) avait été moins clivante, elle aurait pu faire mieux que lui».

Bras de fer avec Londres

Les divergences des deux champions du SNP sur les questions sociales ne s'arrêtent pas là.

Ancré à gauche et très progressiste sur les questions de société, Humza Yousaf soutient notamment une loi qui veut faciliter le changement de genre pour les jeunes, dès 16 ans et sans avis médical. Une loi qui a été bloquée par le gouvernement britannique. Humza Yousaf s'est engagé à poursuivre Londres en justice pour défendre la légitimité du parlement écossais sur la question.

Les deux autres candidates, Kate Forbes et Ash Regan s'opposaient, elles, au projet de loi. Regan avait d'ailleurs démissionné de son poste de ministre

pour protester contre cette «réforme du genre» et les deux concurrentes avaient déclaré qu'elles ne contesteraient pas le veto britannique.

Pour le chercheur Mark McGeoghegan, la position d'Humza Yousaf sur cette loi s'est avérée décisive. «Pendant les débats, Humza Yousaf a utilisé ce désaccord de manière très efficace, pour distancer la nationaliste Kate Forbes. Le refus explicite de cette dernière de contester (le veto du gouvernement britannique NDLR) a permis à Humza Yousaf de se positionner en sauveur en disant : 'C'est moi qui vais défendre le parlement écossais, c'est moi qui vais défendre les intérêts de l'Écosse'».

L'impasse de l'indépendance

Humza Yousaf a également promis de faire partie de «la génération qui obtiendra l'indépendance», soutenant que «le peuple» écossais a «besoin de l'indépendance dès maintenant, plus que jamais». Mais le nouveau Premier ministre accède au pouvoir au moment où le combat pour l'indépendance de l'Écosse, au cœur du programme du SNP, semble au point mort.

Aujourd'hui, les sondages montrent que le soutien à l'indépendance de l'Écosse stagne. Selon un sondage YouGov du 13 mars, seulement 46 % des personnes interrogées se prononcent pour l'indépendance, contre 50 % le mois dernier. En

incluant les indécis, la proportion chute à 39 %.

Humza Yousaf s'est toutefois engagé lundi à lancer un mouvement populaire en faveur de l'autodétermination, et ce, même si la Cour suprême britannique a jugé l'an dernier impossible d'organiser un nouveau référendum sans l'accord de Londres, qui s'oppose fermement à un tel scrutin.

Le nouveau Premier ministre va devoir redynamiser la campagne pour l'indépendance et «présenter un plan d'attaque pour faire avancer le projet d'indépendance et réussir à convaincre les membres du parti de l'approuver», explique Mark McGeoghegan. «Ce n'est pas une question de qui est à la tête du pays : Holyrood, le parlement écossais, n'a en fait pas le pouvoir d'organiser un référendum ou de déclarer l'indépendance de l'Écosse. Tous les pouvoirs sont à Westminster», continue le

chercheur pour qui la seule arme dont dispose le pays est la «pression politique sur le long terme».

Crise du coût de la vie

Face aux députés, Humza Yousaf a rendu hommage mardi à Nicola Sturgeon, qui avait officiellement adressé le matin même, sa lettre de démission à Charles III.

«Elle sera difficile à remplacer», a-t-il affirmé, promettant de «continuer à veiller à ce que l'Écosse ait une voix progressiste sur la scène mondiale». Humza Yousaf assume des positions ancrées à gauche sur l'économie, souhaitant par exemple augmenter les impôts des plus riches en Écosse, qui compte 5,5 millions d'habitants.

Sa tâche s'annonce ardue, soulignent mardi les journaux britanniques. En pleine crise du coût de la vie, Humza Yousaf hérite d'un mandat difficile et va devoir faire face à des défis majeurs : réduire l'inflation,

la flambée du coût de la vie et résoudre les problèmes d'attente dans le système de santé.

Le nouveau chef du gouvernement écossais va devoir aussi surmonter les vives critiques sur son bilan au pouvoir, en particulier en tant que ministre de la Santé, les temps d'attente dans les hôpitaux ayant atteint des records sous son mandat.

Pour James Mitchell, professeur de politique publique à l'Université d'Édimbourg, «Il arrive dans une position très difficile. La population ne lui fait pas confiance et ne l'estime pas compétent».

Pour James Mitchell, le SNP va se retrouver «sur la défensive, avec un chef faible, qui n'a pas connu un très grand succès en tant que ministre.» Un récent sondage Ipsos-Mori ne lui donne d'ailleurs que 22 % d'opinion favorable dans la population écossaise.

Source : France24.com

POLEMIQUE AUTOUR DE LA «PAUVRETE» EN GUINEE

Les plates d'excuses de Black M...

Le rappeur franco-guinéen, Black M (Ndlr : Alpha Diallo de son vrai nom), installé récemment en Côte d'Ivoire avec sa famille, est au cœur d'une tempête sur les réseaux sociaux suite à une déclaration malheureuse faite sur son pays d'origine au sujet de l'«extrême pauvreté» qui y sévit, s'emmêlant par ailleurs les pinces entre le franc guinéen et le franc CFA.

Dans cette interview accordé à la chaîne France TV, le rappeur y soutenait que la Guinée est un Etat «extrêmement pauvre de l'Afrique de l'Ouest, où la monnaie n'était même pas encore en francs CFA. En



2023 nous n'avons même pas encore les francs FCFA, on est encore aux francs guinéens, c'est très pauvre».

Cette sortie a été considérée comme «manque de respect» par certains de ses suiveurs, a poussé Black M à présenter ses excuses.

« Dénigrer la Guinée,

équivalait pour moi à dénigrer mes parents, mes grands-parents, mes ancêtres, mon histoire » a-t-il dit affirmant avoir eu chance «inestimable» de se rendre en Guinée Conakry depuis « ma plus tendre enfance. Mes parents ont mis un point d'honneur à nous transmettre mes frères & sœurs et moi le maximum de notre culture, je ne peux même pas exprimer avec des mots la richesse des apprentissages que j'en ai tiré.

Je ne pourrais jamais dire ni même penser du mal de mon pays d'origine. Je présente mes excuses à toutes celles & ceux qui se sont sentis offensés par mes propos maladroits dans l'interview de Julia Martin sur France TV. Wontanara. Paix sur vous, et bon ramadan »

Amadou Tidiane Diallo